

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 27 Mars 2024

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt quatre

Et le vingt-sept-mars

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame HAAS FALANGA Josiane, première Adjointe au Maire,

Date de la convocation :

14/03/2024

Présents

C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - F. BLARQUEZ
M. NOEL GAMET- H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE
S. REBUFFAT R. BENEJEAN - M. DUMAS - J. DELCOURT - F. CHEILAN
A. RATTIER - J. CHUECOS - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL
P. CASTEAU -M. SOLER

Excusé(s) ayant donné pouvoir

Absent(s) excusé(s)

Objet de la délibération 26 -2024

Modification des administrateurs
Elus au CCAS

G. MOURGUES à J. HASS FALANGA
M. AUGIER à A. VASAI
S. AELVOET à C. ONTIVEROS
S. LABELLE à S. LUCZAK
J.L. CLOEZ à A. RATTIER
A. JOUBERT à H. JAUBERT

Manon NOEL GAMET a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Sandrine REBUFFAT

En application des articles R.123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil Municipal a procédé à l'élection de la moitié des membres, soit sept en son sein, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par délibération n°87-2022 du 14 décembre 2022. :

Le Conseil d'Administration se compose à ce jour de membres élus et de membres nommés :

Membres élus :

- 1^{er} Administrateur élu : Marlène AUGIER
- 2^{ème} Administrateur élu : Sandrine AELVOET
- 3^{ème} Administrateur élu : Bettina BERTRAND
- 4^{ème} Administrateur élu : Steve LABELLE
- 5^{ème} Administrateur élu : Annie VASAI
- 6^{ème} Administrateur élu : Marie DUMAS
- 7^{ème} Administrateur élu : François CHEILAN

Membres nommés : Viviane CONSTANTIN, Pascale LEBRE, Anna MARTINEZ, Jean-François ROTA, Elisabeth PAVONI BERMOND, Martine MARIE, Nicole PAUCHET

Suite à la démission de Madame Bettina BERTRAND, il convient de procéder à une nouvelle élection des membres au scrutin secret de liste (sauf si le Conseil décide à l'unanimité d'y renoncer), à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Je propose la candidature de Mme Joséfa CHUECOS au poste d'administrateur élu du C.C.A.S.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n°28-2020 du 3 juin 2020 fixant à 14 le nombre d'administrateurs du CCAS,

Vu la délibération n°87-2022 du 14 décembre 2022 d'actualisation des membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article I : D'APPROUVER le vote au scrutin public à l'unanimité,

Article II : DE DESIGNER les administrateurs élus auprès du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'il suit :

Membres élus :

- 1^{er} Administrateur élu : Marlène AUGIER
- 2^{ème} Administrateur élu : Sandrine AELVOET
- 3^{ème} Administrateur élu : Joséfa CHUECOS
- 4^{ème} Administrateur élu : Steve LEBELLE
- 5^{ème} Administrateur élu : Annie VASAÏ
- 6^{ème} Administrateur élu : Marie DUMAS
- 7^{ème} Administrateur élu : François CHEILAN

Membres nommés : Viviane CONSTANTIN, Pascale LEBRE, Anna MARTINEZ, Jean-François ROTA, Elisabeth PAVONI BERMOND, Martine MARIE, Nicole PAUCHET

Article III : DE PRÉCISER que la délibération n°87-2022 du 14 décembre 2022 portant composition du CCAS est remplacée par la présente délibération

VOTE

Pour : J. HAAS FALANGA - G. MOURGUES - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL
M. AUGIER - F. BLARQUEZ - M. NOEL GAMET - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE
S. REBUFFAT – S. AELVOET – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LEBELLE – J. DELCOURT
F. CHEILAN - A. RATTIER - J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT – N. LIGNY
A. VASAI - C. UHL – P. CASTEAU

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

La Présidente,
J. HAAS FALANGA



La secrétaire de séance,
M. NOEL GAMET